

Le château se prépare pour l'été...

Sommaire

- 2 ÉDITORIAL
- 3 TRAVAUX ET CADRE DE VIE
- 4 TRAVAUX ET CADRE DE VIE
Montendre : des énergies
citoyennes
- 5 AU CŒUR DE VOTRE CITÉ
Carnaval de LA Maison Pop'
Forum de l'Emploi
Et si vous participiez à une
tragédie antique ?
- 6 AU CŒUR DE VOTRE CITÉ
Solidarité : trois familles
syriennes, réfugiées de
guerre, sont accueillies à
Montendre
- 7 à 9 AU FIL DES CONSEILS
Séance du 4 avril 2016
- 10 BUDGET 2016
Un budget de rigueur
dans un contexte général
difficile
- 11 VOUS ÊTES COMME ÇA...
Il y a cent ans : verdun.
Georges Léas, de Vanzac
est le "Poilu du Cente-
naire"
- 12 VOUS ÊTES COMME ÇA :
Les drosers, graines de
champions
- 13 VOUS ÊTES COMME ÇA
LE MONTENDRAIS : cuisine
tradi près de chez vous
- 14 COMMUNES ASSOCIÉES
Le programme de la fête de
Chardes
- 15 COMMUNES ASSOCIÉES
Fête de Vallet : authen-
tique et festive !
- 16 MÉMENTO / AGENDA
A la découverte des
chauves-souris... »
Voyage à l'étranger
Ça sent(bon) l'été



Chers concitoyens

Le redressement financier nécessaire, de notre pays se traduit par une moindre participation de l'Etat dans nos recettes budgétaires. Nous l'avons compensée par une augmentation mesurée de nos impôts locaux et cela malgré une grande rigueur de nos dépenses de fonctionnement. Notre volonté d'inscrire notre ville dans le sillage d'une grande région qui gagne nous oblige à

maintenir le cap de nos engagements et de poursuivre les projets engagés.

Fidèle à la tradition associative, solidaire et fraternelle de Montendre, le conseil municipal engagera bientôt les travaux de réhabilitation du local du mamie papi club et l'aménagement de la salle de cinéma.

Pour sauvegarder un accueil ouvert au public et la vente de billets de train, votre conseil municipal a acheté la gare, qui s'ouvrira à toute une série de Services aux Publics (centre social, permanences des caisses de retraites, CPAM, MSA, CAF...). Nous avons également fait l'acquisition du bâtiment de la Régie des Eaux (RÉSE) dont la vocation sera d'accueillir en un seul lieu des pratiques associatives et en particulier les activités théâtrales (Baladins de Pouss'Hier, Machine à Bulles, Dakatchiz...).

Le projet de Parc des Labyrinthes avance avec la tenue de l'enquête publique et les appels d'offres : il est vraisemblable que le chantier soit installé en août pour un démarrage des travaux en septembre.

Le 40e anniversaire de notre jumelage (nous y reviendrons dans notre prochain numéro) avec la ville de Sulz Am Neckar fut un très joli moment de partage et d'amitié jamais démentie. Je remercie Annick Brard et son équipe pour l'organisation parfaite de cette réception ainsi que toute les familles qui accueillirent plus de 160 Sulzois. Gerd Hieber, maire de Sulz, a offert à notre cité un superbe cadeau : 108 dés de bois massif qui ont été installés comme gradins du théâtre de verdure. Ce nouvel équipement, ajouté aux nombreux travaux de réfection et d'embellissement qui se sont succédés au château depuis plusieurs années (et qui se portent en ce moment, sur la cage d'escalier), toutes ces améliorations nous ont donné envie de créer un événement dans ce cadre somptueux. C'est pourquoi, du 4 au 16 juillet, en collaboration avec l'association Coutumes et Traditions s'y tiendra « Pierres en Dédale », une résidence d'artistes qui accueillera cinq sculpteurs. Ils créeront à partir de pierres monumentales cinq œuvres originales dont le thème était tout trouvé : le labyrinthe ! Vous pourrez les découvrir à l'occasion d'une grande soirée inaugurale le vendredi 15 juillet. Par ailleurs, de nombreuses animations y seront organisées la veille pour la soirée du 14 juillet. Le programme détaillé sera prochainement disponible.

Avec toute ma considération, soyez assuré de ma fidélité à servir, avec les membres du conseil municipal, notre cité des pins, avec dévouement et passion.

Bernard Lalande

Sénateur maire de Montendre

Quartier Tivoli



Les travaux de viabilisation du futur quartier Tivoli sont bien engagés : passage des réseaux (électriques, eau potable, France télécom, réseau d'assainissement des eaux usées, etc.). Le terrassement des voiries et des noues est achevé et les opérations de retraitement des sols terminées ainsi que la couche d'imperméabilisation. Les travaux de construction de l'ITEP ont commencé début mai.

Acquisition d'un véhicule électrique



Patrick Giraudeau inspecte le nouveau véhicule

Le transport des repas dans les cantines scolaires est désormais assuré par un véhicule électrique de marque Renault, le Kangoo ZEn qui a été livré et mis en service au premier trimestre 2016. Son coût pour la collectivité (11 853 € HT, bonus écologique déduit) a encore été allégé par des subventions (1 000 € de la Région Poitou-Charentes et de l'ADEME (Fonds Régional d'Excellence Environnementale) et 2 370,66 € du Conseil Départemental 17 (Fonds Energie).

Objectif Zéro phyto

Le 22 juillet 2015, l'Assemblée nationale a adopté la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er janvier 2017 : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries.

Les services communaux ont donc d'ores et déjà sélectionné des zones qui ne seront plus désherbées mais où, au contraire, on laissera l'herbe pousser pour être ensuite tondue. Il faudra donc s'habituer à voir des herbes où il n'y en avait pas... Ces nouvelles dispositions, plus saines pour notre environnement, permettront également à chacun de fleurir son trottoir ou sa murette : campanules, saponaires ou autres fleurs comme le millepertuis pourront désormais s'y développer sans risque !



Trottoirs sans pesticides = trottoirs fleuris. ici un bel exemple, rue du Stade

Pour les massifs communaux, la brigade verte valorise les broyats de végétaux (travaux forestiers, défrichements) : ils conservent l'humidité au pied des plantations tout en contenant l'invasion des mauvaises herbes.

Ecole maternelle

Les travaux de réfection de la toiture (étanchéité) sont en cours de finalisation : la rénovation de la toiture terrasse a été réalisée aux vacances de Noël et la partie centrale de la verrière traitée aux vacances de printemps.



Délicate intervention sur la verrière centrale

TRAVAUX ET CADRE DE VIE

École élémentaire



Des peintures neuves et fraîches égaient le couloir de l'aile donnant sur la rue de la Garenne : le choix s'est porté sur des couleurs acidulées qui égaient le long vestibule. Au fond, un placard à balais a été aménagé ainsi qu'un nouveau point d'eau lave-mains pour les écoliers. Les équipements sportifs et un escalier extérieur ont également été décapés puis repeints.

Nouveaux jeux au lac Baron-Desqueyroux



Une nouvelle tour de jeux en bois

De nouveaux jeux ont été installés au lac pour renouveler les anciens: une tour de jeux avec toboggan pour les plus petits et une structure d'escalade pour les enfants plus âgés... Hélas ! La semaine même où les services techniques terminaient ces travaux (implantation des structures et aménagement de l'aire sécurisée autour), on déplorait le vol de dalles amortissantes sur l'aire de jeux du square...

MONTENDRE : DES ÉNERGIES CITOYENNES !

Le 12 mai dernier, la Commune de Montendre a reçu un Prix Energies Citoyennes. Les Prix Energies Citoyennes récompensent les collectivités qui, conscientes de l'urgence écologique en matière de réchauffement climatique, ont mis en place de véritables stratégies assorties d'actions concrètes pour économiser l'énergie et lutter contre les émissions de gaz à effet de serre.

La remise des prix s'est déroulée à Paris dans le cadre prestigieux du Conseil économique, social et environnemental. Christophe Boulle, conseiller municipal délégué, y représentait la Commune de Montendre.



Christophe Boulle (à gauche) avec les autres lauréats autour de la présidente du jury, Nathalie Croisé

Rénovation du club House du Tennis-Club



Des travaux d'amélioration ont été effectués au club-house

Des travaux de rénovation ont été menés sur la toiture du club-house ; les faux-plafonds ont été revus (partie club) et l'isolation et les peintures refaites ; des travaux électriques ont également été effectués : renouvellement de l'éclairage et des convecteurs.

Bassin ludique

En plus des habituels travaux de préparation de la piscine (nettoyage, taille des végétaux, etc.) d'avany-saison, cette année, les services techniques ont refait les peintures des boiseries et des huisseries et renouvelé environ 100 m² de carrelage des bassins et de la pataugeoire.



Ces travaux ont été réalisés en régie par les services municipaux



Attention, peintures fraîches !



CARNAVAL DE LA MAISON POP'

Malgré une météo hivernale, la Maison Pop' a maintenu le rendez-vous du carnaval en modifiant le programme. Petits et grands se sont donc retrouvés au centre culturel, bien au chaud, pour partager des jeux (dont un quizz musical délirant animé par les Baladins de Pouss'Hier) et un délicieux goûter. Promis, l'an prochain, le soleil sera de la partie !



FORUM DE L'EMPLOI

Près de 500 personnes se sont déplacées au forum de l'emploi qui s'est déroulé le 16 mars dernier à la salle municipale. Organisé par le Pôle Emploi de Jonzac dans le cadre de la Semaine de l'Emploi, il a permis de mettre en contact les demandeurs d'emplois avec les entreprises et services proposant de l'embauche : au total, une centaine de postes étaient proposés.

ET SI VOUS PARTICIPIEZ À UNE TRAGÉDIE ANTIQUE ?

La compagnie Dakatchiz vous invite à la rejoindre dans une grande aventure collective qui s'annonce passionnante.

Il s'agit d'un projet de territoire artistique et participatif. Les Dakatchiz vous proposent de jouer une tragédie antique, **Electre** de Sophocle, dans un genre « satire burlesque », adapté à notre époque. Les associations, organismes et particuliers sont invités à se joindre à l'équipe de professionnels du spectacle vivant, afin d'y interpréter un rôle indispensable dans cette pièce, le personnage du Chœur antique. Ce projet s'élaborera tout au long de l'année 2017 et sera présenté dans un premier temps au château de Montendre vers mai/juin

2017. Les Dakatchiz cherchent également des bénévoles pour l'organisation des soirées (buvette, repas, affichage...)

Ce projet est l'occasion de se rencontrer et de participer tous ensemble à la création d'un spectacle inoubliable !

Pour plus d'infos contactez-les : 06 08 82 68 61 ou cie.dakatchiz@gmail.com.



SOLIDARITÉ : TROIS FAMILLES SYRIENNES, RÉFUGIÉES DE GUERRE, SONT ACCUEILLIES À MONTENDRE

En août 2014, António Guterres, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés déclarait : « *La crise des réfugiés syriens est devenue la plus importante situation d'urgence humanitaire de notre ère et pourtant le monde ne répond pas aux besoins des réfugiés et des pays qui les accueillent* ».

Fidèle à sa tradition de solidarité et d'hospitalité et face au drame qui secoue la Syrie depuis plus de cinq ans, envoyant sur les routes et sur les mers environ quatre millions d'hommes, de femmes et d'enfants, la municipalité de Montendre avait manifesté auprès de la Préfecture son souhait d'accueillir à Montendre des familles fuyant la Syrie.

L'esprit d'accueil est depuis longtemps profondément ancré dans la mentalité montendraise : depuis l'arrivée des familles de réfugiés espagnols, d'abord parqués dans le camp des Chaumes puis libérés à la fin de la seconde guerre mondiale, depuis leur intégration progressive à la population locale, l'hospitalité et un certain esprit d'ouverture au monde et de sollicitude pour les peuples opprimés perdure : aide humanitaire à la population roumaine en 1990, guerre du Kosovo, tsunami, tempête Xynthia... mais aussi de manière plus festive (mais non moins sincère) les jumelages avec Sulz-am-Neckar en Allemagne ou Onda en Espagne, les Montendrais ont continuellement à cœur de tendre une main, de créer des liens...

Devant la détresse de ces hommes et femmes qui ont tout quitté pour sauver la vie de leurs familles, face au malheur de ces réfugiés de guerre syriens qui ont fui bombardements et exactions de toutes sortes, le conseil municipal dans son ensemble a considéré qu'il était de son devoir d'offrir l'asile à une poignée d'entre elles, de les accueillir dans des logements décentés afin de leur permettre de démarrer une nouvelle existence dans un pays en paix.

Trois familles syriennes sont ainsi arrivées à Montendre fin avril début mai ; elles ont choisi comme nouveau lieu de vie notre pays, qui leur a donné le statut de réfugiés de guerre. Depuis leur départ de Syrie et jusqu'à leur arrivée à Montendre, elles survivaient dans des camps de réfugiés en Jordanie et au Liban : leurs vies étaient sauvées mais leurs conditions d'existence bien misérables et précaires, sans avenir. Pour gérer toute la logistique de cet accueil dans notre commune, le Ministère de l'Intérieur a désigné comme opérateur Tremplin 17. Association Loi 1901 créée en 1982 pour accueillir de manière non sélective toutes les populations en difficulté, ses principales missions sont l'accueil d'urgence, l'hébergement et l'insertion. Ses professionnels accueillent les personnes dans leur dignité intrinsèque, avec

bienveillance et respect. Nathalie Monnet de Tremplin 17 a été désignée référente pour l'association de cet accueil. Elle a en charge les nombreuses formalités administratives et l'accompagnement des trois familles dans leur nouvelle vie (et l'on ne peut qu'imaginer le choc culturel et émotionnel que représente un tel déracinement, les difficultés liées à une langue et un environnement totalement étrangers et inconnus...). Elle travaille en lien étroit avec des associations locales. Du centre socioculturel LA Maison Pop', du Secours Catholique, d'Entraide et Solidarité, de Lectur@média, du collectif laïcité à Solidarités Jeunesses, toutes ont immédiatement été volontaires pour entourer et soutenir ces familles, chacune dans leur champ d'action, afin de faciliter leur intégration et leur adaptation loin de leur pays d'origine. Le petit groupe a été rejoint par trois montendraises originaires du Maroc et de Tunisie : Hafida Gilles, Souad Oitahar, et Hinda Ravon permettent au quotidien, par leur maîtrise de la langue arabe et la grande disponibilité dont elles font preuve, de dialoguer plus étroitement avec ces familles et de répondre au plus près de leurs préoccupations.

Sous l'œil attentif et avec le soutien actif de Frédéric Poisot, sous-préfet de Jonzac, la commune de



Montendre, le CCAS et tout particulièrement Yves Poujade, joue le rôle de facilitateur en mettant en réseau tous ces indispensables partenaires après avoir recherché des logements disponibles : dans un premier temps, les loyers seront supportés par Tremplin 17, puis à la faveur de « baux glissants », les familles deviendront elles-mêmes locataires.

Même si c'est infime, en ouvrant ses portes, notre commune tente de répondre, à la mesure de ses modestes moyens, à ces situations de désespoir.

Déjà, les enfants en âge d'être scolarisés vont à l'école où ils apprennent jour après jour, naturellement, le français auprès de leurs enseignants et de leurs camarades. Des ateliers d'alphabétisation vont débiter prochainement pour les adultes : c'est l'indispensable première phase vers l'autonomie, pour s'intégrer dans la vie locale, reconstruire une vie digne et paisible, ce à quoi aspirent les familles Al Ankar, Badr Addin et Haloum.

SÉANCE DU 4 AVRIL 2016

Rachat de la Gare



En mai 2015, la SNCF a fait part à la Commune de Montendre de son intention de fermer la Gare et de ne maintenir qu'une borne interactive de vente de billets sur le quai.

Partant du principe que le maintien d'un service de vente des billets à la gare de Montendre était indispensable, la commune a entamé des discussions avec la SNCF et les services de l'Etat. Le maintien d'un point de vente est d'autant plus important pour le territoire que la création de la grande Région Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes va certainement générer une augmentation des liaisons TER entre Montendre et Bordeaux et que notre secteur a désormais intégré la couronne périurbaine de Bordeaux. L'offre de transport et l'accès à ce service au public constituent un enjeu fort pour le développement de notre territoire.

Il est ressorti de ces discussions qu'il était possible de maintenir un dispositif de vente de billets géré par un opérateur tiers à la SNCF mais aussi que le bâtiment de la gare, actuellement sous-exploité, pouvait accueillir des services complémentaires aujourd'hui non accessibles ou difficilement accessibles, aux Montendrais et aux habitants du Sud Saintonge.

Un projet de **Maison des Services au Public** est donc à l'étude avec des partenaires institutionnels type MSA, CAF, Pôle Emploi, etc. afin de développer l'offre de service aux habitants tout en maintenant un point de vente de billets sur Montendre.

Les « maisons de services au public » (MSAP) sont des espaces mutualisés de services au public. 364 Maisons de services au public, réparties dans 67 départements métropolitains, fonctionnaient au 31 août 2015. A Montendre, la coordination des services de la MSAP serait assurée par le Centre Social La Maison Pop' qui pourrait du même coup assurer ses missions dans des locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Sur la base de ces deux objectifs, des négociations ont été engagées avec la SNCF pour le rachat des locaux de la gare et l'acquisition d'une portion de

11 316 m² de la parcelle AS n° 814 correspondant aux anciens quais de chargement.

L'inclusion du terrain d'emprise des anciens quais permettra d'améliorer le stationnement autour de la gare, facilitant ainsi l'accès aux usagers du train et de la Maison des Services Publics, de concevoir une gare routière (dans la perspective du développement des lignes de bus interurbaines), et d'embellir l'accès au site du lac, cette parcelle étant aujourd'hui en friche.



Le conseil municipal à la majorité, a décidé d'acquérir le bâtiment de la Gare et le terrain d'emprise des anciens quais de chargement pour un montant total de 90 000 € (bâtiment de la gare 60 000 € ; valeur du terrain : 10 000 € (11 316m²) auxquels s'ajoutent 20 000 € de frais de libération (travaux de déconnexion des infrastructures)

Réhabilitation d'une aile du centre culturel pour l'aménagement d'une salle de conférence, de projection et de concert

Depuis plusieurs années, sur la base d'une initiative de l'association CLAP, la réalisation d'une salle de conférence, de projection et de concert est à l'étude.

Le projet prévoit des travaux de réhabilitation de l'aile gauche du centre culturel où sera aménagée une salle de 120 places assises (avec sanitaires, bureau, local de projection et de sonorisation...) pour un montant de 365 400 € HT (travaux) et un montant d'opération total de 412 015 € HT.

Des subventions de 50 000 € et 89 095 € ont déjà été accordées par le Centre National de la Cinématographie et l'Etat.

Afin de poursuivre l'avancée de ce projet, le conseil municipal va solliciter d'autres subventions (CNC, Etat, Conseil régional et conseil départemental), la commune ne garderait ainsi que 20% à sa charge (82 400€).



Réhabilitation de salles associatives

Un projet élaboré en 2015 prévoit la réhabilitation des salles

associatives situées rue de la Motte à Vaillant : elles accueillent aujourd'hui le mamie-papi club, le scrabble et la généalogie.

Il s'agira notamment d'une mise aux normes d'accessibilité pour les personnes handicapées (che-



minement extérieur, éclairage extérieur, sanitaires, déplacements intérieurs...) et d'un désamiantage (revêtements de sol, plinthes et toiture des sanitaires).

Cette opération représente un investissement total de 63 500 € HT maîtrise d'œuvre incluse. Des subventions vont être sollicitées (Etat -DETR pour 25% et Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local pour 32%) et Conseil Départemental de la Charente Maritime (23%) : le reste à charge pour la commune serait alors de 20% (12700€).

Acquisition des anciens locaux de la RESE



Anciens bâtiments de la RESE

Depuis l'automne 2015, le siège Sud Saintonge de la RESE est installé dans de nouveaux locaux situés sur la zone d'activité environnementale de la Briqueterie. Les anciens locaux, 22 rue des Genêts, ont été proposés à la vente à la Commune de Montendre par la RESE.

Ils comprennent 4 bureaux, un grand espace d'accueil, des vestiaires, un cuisine réfectoire, l'ancien logement de fonction du Directeur d'Agence au sein duquel il est prévu d'accueillir une famille de réfugiés syrienne et 9 garages dont 5 sont aujourd'hui loués au prix de 53,75 € par mois chacun.

Ces locaux ont été estimés par les Domaines à

210 000 €. Après négociation, le Syndicat des Eaux a accepté de les céder à 175 000 € payables en 5 annuités de 35 000 €.

Cette proposition a été validée à l'unanimité par le conseil municipal. L'acquisition de ce bâtiment dans ces conditions permettra notamment à la Commune de relocaliser et centraliser les activités des différentes troupes de théâtre associatives (aujourd'hui hébergées au centre culturel), lorsque les travaux de création du cinéma seront lancés.

La commune y disposera aussi de bureaux qui pourront, soit accueillir de nouvelles activités, soit permettre de relocaliser des activités existantes dans des locaux déjà accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Motion pour prévenir les conséquences, sur la commune de la surpopulation de sangliers dans l'ensemble du canton des 3 Monts

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité une motion relative aux dangers représentés par la surpopulation de sangliers.

« Considérant l'arrêté préfectoral N°15- fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des animaux nuisibles en Charente-Maritime ;

Considérant l'importance des dégâts occasionnés par les sangliers sur l'ensemble du canton des Trois monts et sur la commune, qui ont conduit 150 victimes (agriculteurs, particuliers, collectivités) à se réunir le 12 mars

dernier à Montendre pour la création de l'association des victimes du grand gibier ;

Considérant que des difficultés liées aux procédures n'ont pas permis de traiter

le problème de surpopulation de l'espèce pendant la période d'ouverture de la chasse ;

Le Conseil municipal demande, compte tenu de la période critique qui s'annonce avec la nouvelle saison printanière :

- Une réponse d'urgence à la situation par la prolongation d'un mois de la période de chasse autorisée et la possibilité d'exercer le tir à l'affût lorsque les conditions le permettent.

- Une réponse pérenne pour prévenir les dégâts occasionnés par la surpopulation de l'espèce, tel que cela avait été évoqué par Monsieur le Préfet lors de la réunion du 15 janvier dernier, avec l'élaboration concertée d'un schéma de gestion cynégétique et un pilotage plus approprié de la gestion des bracelets. »



Solarisation du bassin ludique (production d'eau chaude sanitaire et chauffage de l'eau des bassins)



Actuellement, le bassin ludique est équipé de deux chauffe-eaux électriques d'une capacité de 1500 litres chacun et le chauffage de l'eau des bassins est assuré par deux résistances électriques d'une puissance de 45 kW chacune. La consommation est de 380 litres d'eau chaude sanitaire par jour en période d'ouverture.

En partenariat avec le service énergie du Conseil Départemental de Charente Maritime, une étude a été menée sur la possibilité de mener des travaux de solarisation du Bassin ludique, dans l'objectif de réaliser des économies d'énergie.

L'étude a en effet révélé que le Bassin ludique est le bâtiment le plus consommateur de la Commune en termes d'énergie primaire 154 760 kWh.

Sur la base de cette étude du Conseil Départemental, un bureau d'ingénierie thermique et fluides a élaboré un projet de solarisation du Bassin ludique avec les travaux suivants :

- mise en place d'un tapis solaire de 300 m² pour chauffer l'eau des bassins (économie attendue de

108 283 kWh).

- Installation d'une bâche à bulles pour couvrir les deux grands bassins pendant la nuit ;
- Installation d'une pompe de circulation et d'un système de régulation de température avec vannes motorisées ;
- installation d'un chauffe-eau solaire de 400 litres

Quartier tivoli – fixation du prix de vente des lots

La première tranche des travaux de viabilisation des lots à bâtir du quartier Tivoli bientôt achevée, le Conseil Municipal a fixé le prix des lots afin de pouvoir débiter leur commercialisation (à l'exception du lot n°1 qui avait été cédé, pour l'euro symbolique à l'EPD des 2 Monts pour y construire un ITEP - délibération du 16 décembre 2012).

Le prix des lots a donc été fixé comme suit :

Numéro de lot	Superficie	Prix de vente
2	561 m ²	26 000 €
3	450 m ²	22 500 €
4	398 m ²	21 000 €
5	310 m ²	17 000 €
6	346 m ²	20 000 €
7	347 m ²	18 500 €
8	391 m ²	19 500 €
9	435 m ²	21 500 €
10	437 m ²	19 000 €
11	694 m ²	30 500 €
12	622 m ²	32 000 €
13	626 m ²	28 500 €
14	728 m ²	31 000 €
15	600 m ²	30 000 €
16	600 m ²	30 000 €
17	680 m ²	30 000 €
18	800 m ²	33 000 €
19	2 300 m ²	85 000 €.

Pour plus d'informations, prendre contact avec les services de la mairie au 05 46 49 20 84.



UN BUDGET DE RIGUEUR DANS UN CONTEXTE GÉNÉRAL DIFFICILE

Les conséquences du désengagement de l'Etat

Le budget de la commune s'inscrit dans un contexte général difficile lié au désengagement de l'Etat qui se traduit depuis 2013 par une baisse des dotations : moins 160 000 € en 3 ans. 2017 devrait être la dernière année à intégrer et impacter ces baisses de dotation. En 2016, la dotation de l'Etat sera de 533 765 €, après avoir été diminuée de 67 000 € (pour mémoire, elle s'élevait à 692 329 € en 2013).

La commune est une interface indispensable de la politique locale et du développement, mais aussi de l'économie et du lien social de proximité. L'outil actif, c'est le budget.

Notre objectif est de poursuivre nos projets, ceux qui nous semblent indispensables pour Montendre et ses habitants :

- Maîtriser les dépenses en maintenant des services publics de proximité de qualité.

- Soutenir les projets associatifs

- Maîtriser l'endettement tout en continuant à investir

- Dégager suffisamment de ressources pour investir et participer ainsi à l'effort économique local.

Pour faire face à tous ces enjeux, il est indispensable de mener des actions agissant sur les dépenses, mais aussi sur les recettes.

C'est pourquoi le budget de fonctionnement 2016 a été élaboré sur une simple reconduction des crédits du budget 2015.

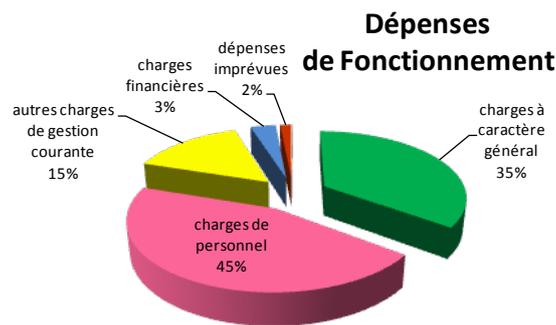
Toutefois, pour tenir compte des engagements pris, des coûts supplémentaires vont devoir être supportés par la commune :

Il s'agit notamment des interventions de la brigade du patrimoine au château (auparavant gratuites, elles sont désormais facturées par la communauté de communes), de nouveaux frais de fonctionnement, de l'incidence de l'augmentation

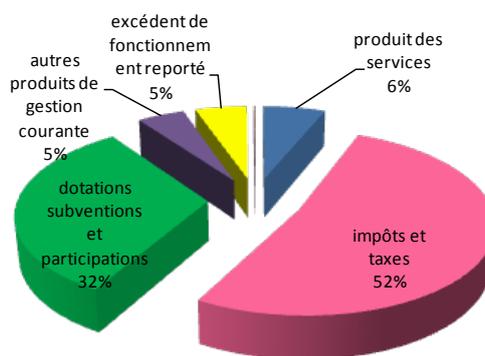
du point d'indice des personnels, de subventions ou participations complémentaires auprès d'associations locales, etc.

Un budget de fonctionnement en baisse

Globalement, le budget de fonctionnement 2016 est en baisse de 1,19 % par rapport à 2015 et se traduit par une diminution du montant à virer en section d'investissement. (- 68 422 €)



Recettes de fonctionnement



Pour conserver une capacité d'investissement niveau profitable d'investissement et poursuivre une politique dynamique, il est donc indispensable de maintenir les recettes de fonctionnement à hauteur de celles de 2015. En effet, la capacité d'autofinancement nette est en baisse. De 583 781 € en 2013, elle est passée de 428 411 € en 2014 et de 400 793 € en 2015. C'est pourquoi il a été décidé pour 2016 une augmentation du taux des taxes.

Une augmentation nécessaire des taux

Depuis 2001, la commune n'avait pas augmenté les impôts locaux. En 2015, le conseil municipal s'y

était vu contraint et le propose de nouveau en 2016 pour compenser partiellement la baisse des crédits de l'Etat.

Les taux votés sont les suivants

- Taxe d'habitation 17,31 % contre 20,51 % au niveau départemental (2015) ;
- Taxe foncier bâti 26,21 % (25,15 % au niveau départemental en 2015) ;
- Taxe foncier non bâti 47,07 % (45 % au niveau départemental en 2015)

- CFE 23,05 % contre 25,95 % au niveau national.

Le budget de fonctionnement de la commune s'élève à 3 841 978 €.

Les principaux projets à financer :

En 2016, la commune a ouvert 14 programmes, dont voici les principaux :

- La réalisation du cinéma / salle de conférence au centre culturel

- Les travaux de voirie et d'aménagement (quartier Tivoli, réfection du pont de Berthelot à Chardes, montée en débit Internet Vallet, réfection de la rue du Nord)

- L'achat et la réhabilitation de la Gare en Maison des

Services Publics

- Des travaux d'aménagement et de mise en conformité du patrimoine immobilier communal (écoles, salle associative du mami-papi club, église de Vallet..)

- Des études de faisabilité pour des programmes énergétiques (salles des fêtes de Montendre et Vallet et bassin ludique), la construction de la gendarmerie et la réhabilitation du village de vacances.

Le budget de la section d'investissement s'élève à 2 418 368 €.

La commune dispose d'une situation financière maîtrisée avec un taux d'endettement de 800 € par habitant (la moyenne 2014 est de 873 €).

In memoriam : Paul Rousset nous a quittés

Paul Rousset est décédé il y a quelques semaines à l'âge de 92 ans.

Notre « voisin » jussacais a eu une vie bien remplie, tant il a multiplié les activités professionnelles, associatives et politiques.

Basket, mais surtout pétanque furent ses premières amours, ses premiers engagements associatifs : il a ainsi contribué à la création d'un vingtaine de clubs de pétanque dans le sud du département, accédant même à la présidence de la ligue Poitou-Charentes.

En 1974, il prend la suite de son ami Volny Gallais, maire de Jussas, suite au décès accidentel de celui-ci ; en 1977, il est élu président du SIVOM (en cette qualité, il crée et anime pendant une dizaine d'années le syndicat d'aménagement de la rivière la Livenne). Il conservera ces deux mandats jusqu'en 1995, se retirant de ses responsabilités

politiques à l'âge de 70 ans, comme il l'avait annoncé,

Paul Rousset est aussi à l'origine de la création de la première agence du Crédit Mutuel à Montendre en 1979, puis de l'ADMR (services à la personne) du canton de Montendre en 1981. Parallèlement, il s'est occupé pendant 36 ans du Syndicat d'Initiative de Montendre puis de l'Office de Tourisme qu'il créa en 1981...

Député suppléant de Philippe Marchand en 1978 et 81, conseiller général de 1979 à 1985, il fut aussi désigné par le parti socialiste pour être candidat aux élections sénatoriales.

Distingué du Mérite Agricole, de la Légion d'Honneur et des Palmes Académiques, Paul Rousset était un humaniste engagé et un ardent républicain. Nous lui devons aussi la création du jumelage avec Onda en Espagne, dont il fut à l'origine avec son ami Jocaquin



Paul Rousset était un raconteur hors pair

Perez, fils d'un réfugié espagnol qui a longtemps travaillé à ses côtés à la propriété. Paul Rousset a d'ailleurs activement participé au groupe de pilotage du chantier participatif des Chaumes.

Doté d'une incomparable mémoire et d'un attachement très fort à son petit coin de Haute Saintonge, Paul Rousset était passionné de chose publique et passionnant dès qu'il prenait la parole pour évoquer le passé comme l'actualité la plus brûlante...

IL Y A CENT ANS : VERDUN. Georges Léas, de Vanzac est le "Poilu du Centenaire"

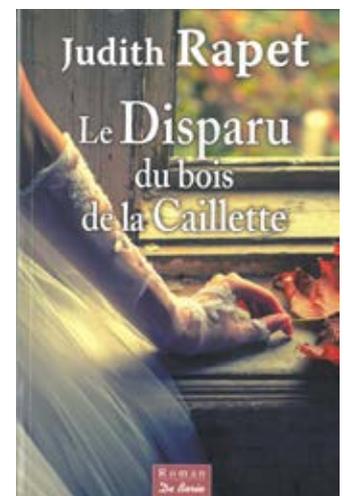
En 2012, l'ancien maire de Vanzac, Jean Paulais, confiait à Judith Rapet la correspondance et les carnets d'un soldat de la Première Guerre Mondiale. De cette « rencontre » avec Georges Léas, mort en mai 2016 à Verdun, sont nés un livre et une succession d'hommages.

2016 est l'année du centenaire de la bataille de Verdun... 300 jours effroyables qui ont fait 300 000 tués et 400 000 blessés. Jamais bataille n'a autant marqué les esprits. Verdun est devenue le tombeau de centaines de milliers de jeunes soldats qui ont sacrifié leur vie pour défendre leur patrie. Georges Léas, était de ceux-là, il n'est jamais revenu. Il repose à la nécropole de Douaumont.

Emu par le destin tragique de Georges, David Vincenzi, de l'association «Ceux de Verdun» a décidé de faire de lui «le Poilu du Centenaire». Georges représente tous les héros, anonymes comme lui, morts pour la France et honorés à travers lui.

Le 7 mai dernier, un hommage lui a été rendu à

travers une exposition dans la chapelle de l'Osuaire de Douaumont, une conférence et une cérémonie avec la remise de la médaille de Verdun et une visite du Bois de la Caillette où il est tombé il y a cent ans. En novembre 2015 est paru aux éditions De Borée le dernier roman de Judith Rapet, «Le Disparu du Bois de la Caillette», librement inspiré de l'histoire de Georges Léas. Judith y fait revivre la vie de Vanzac et celle de la famille Léas au sein de laquelle deux frères soupirent pour la belle Mathilde. Mais l'horreur de la guerre va briser ces destins. Judith Rapet a reçu la médaille de la ville de Verdun pour son travail de mémoire.



Le service Urbanisme de la Communauté des Communes de la Haute Saintonge auparavant basé dans les locaux de l'Hôtel des Impôts au 26 Avenue Foch à Jonzac a déménagé depuis début mai. Les nouveaux locaux sont situés en face des bureaux de la CDCHS dans les locaux utilisés actuellement par la CCI.

VOUS ÊTES COMME ÇA :

LES DROSEERS, GRAINES DE CHAMPIONS

Le baseball est un sport collectif dérivé des mêmes racines que le cricket, qui se pratique sur un terrain de gazon et de sable. Il se joue avec des battes pour frapper une balle lancée, et des gants pour rattraper la balle. Les premières règles modernes ont été codifiées aux États-Unis au 19e siècle.

Ce sport, très longtemps lié dans nos esprits à la culture américaine pénètre peu à peu en Europe.

les coachs et pour certains ont aussi intégré l'équipe seniors. Les matchs se déroulent le samedi pour les jeunes et le dimanche pour les adultes. Des formations, financées par le club et la fédération, sont régulièrement organisées sur place (arbitre, lanceur, catcheur...). Le Pôle Espoir de Talence y développe aussi des stages : le site plaît beaucoup aux sportifs, grâce à la proximité du lac, du bassin ludique, du village vacances....

Du base-ball à Montendre ?!



A Montendre, un club existe depuis trois ans, après que l'activité a été pratiquée au collège sous la houlette de l'enseignant d'EPS, Jean Lenoir. D'abord lié aux Boucaniers de La Rochelle, le club montendrais vole de ses propres ailes depuis avril 2015. Son nom, *les Droseers*, vient du *drosera*, plante carnivore typique de la tourbière du lac... de là à penser que nos baseballeurs locaux sont mordants et accrocheurs, il n'y a qu'un pas !

Le tout jeune club compte en effet déjà 70 licenciés et fait parler de lui dans le grand Sud Ouest en accumulant les bons résultats sportifs. Il compte six équipes : une équipe de 9U, une équipe de 12 U, trois équipes de 15 U (dont une de filles... la seule en France, elles jouent donc contre les garçons !) et une équipe de séniors qui jouent avec les 18 U.

Les entraînements ont lieu sur le stade de la Taulette, au rythme de trois par semaine. Outre Jean Lenoir, les parents des joueurs en sont devenus peu à peu

Espoirs et jeunes pousses

Au vu de ces résultats prometteurs et de la belle vitalité du club, les droseers de Montendre aspirent aujourd'hui à devenir non seulement une école de baseball mais aussi un tremplin pour le Pôle Espoir. Trois jeunes joueurs en sont déjà partenaires, et sont ainsi régulièrement invités à participer à des sélections et à des entraînements : Kosta Coureaud, Malko Teixeira et Marc Doray, après des sélections individuelles, ont déjà participé à plusieurs tournois internationaux (à Gérone, à Prague en avril avec la sélection Pôle Aquitaine pour la Pony League, un énorme tournoi international en Europe).

Le jeune et talentueux Evan Rocher qui joue en 9U a quant à lui intégré l'équipe d'Aquitaine et Kimane Rogron a été repérée par l'équipe de France de Softball, sport collectif directement issu du base-ball. Elle participera cet été aux côtés de Kosta, Malko et Marc à la Battle of the Castel Base-ball à Oosterhout

VOUS ÊTES COMME ÇA

aux Pays-Bas : plus de 125 enfants des Pays-Bas, de Belgique, des États-Unis, de République tchèque, de Russie et d'Allemagne s'y affronteront.

Les raisons du succès

Comment expliquer un tel engouement à Montendre pour ce sport, si lié dans nos « esprits français » à la culture américaine populaire ?

Contrairement à ce qu'on imagine, le base-ball est facile d'accès : c'est un sport où l'on progresse vite, gratifiant pour les nouveaux pratiquants. En France, comme il y a peu d'équipes et peu de licenciés, les jeunes sportifs se déplacent beaucoup, ils font des rencontres, multiplient les expériences...

Par ailleurs, le club de Montendre, né au départ des classes base-ball du collège (remplacées désormais par l'option base-ball) a bénéficié de ce vivier de jeunes joueurs, les talents émergents rejoignant tout naturellement le club. Des parents se sont également beaucoup investis aux côtés de Jean Lenoir, instigateur et animateur du club pour accompagner l'essor des drosers.

La licence est à 55 € et le coût de d'un équipement basique est comparable à d'autres sports... Mais les Drosers ont aussi reçu une aide inestimable par le biais de la fondation **Base-ball Without Borders** (base-ball sans frontières) qui se consacre à l'éducation et aux échanges culturels à travers le monde en

fournissant des équipements complets de base-ball pour accompagner la pratique par tous de ce loisir américain. La seule contrepartie : des photos avec les équipements offerts !

Un bon niveau, un bel esprit

Aujourd'hui le club a atteint un très bon niveau sportif, et l'ambiance y est excellente, les joueurs très motivés.

L'esprit de ce sport collectif agit de manière bénéfique : les règles y sont rigoureuses, l'accent mis sur la courtoisie, le respect... Pour certains jeunes, il a été un véritable révélateur, leur a permis de s'ouvrir, de prendre confiance en eux, de développer des réflexes d'entraide. Un élan positif qui s'accompagne souvent d'une progression de résultats scolaires. De nombreuses rencontres sont organisées tout au long de l'année au stade de la Taulette : n'hésitez pas à venir y assister et vous faire expliquer les règles mais attention, c'est une passion très communicative !

— — — — —
Pour soutenir le club, vous pouvez visiter sa boutique de produits dérivés en cliquant sur :

<http://www.rodjeur.com/drosers/index.php>

Contacts : 06 89 77 26 99

Mail : baseballmontendre17@gmail.com

Page facebook : Drosers de Montendre

LE MONTENDRAIS : CUISINE TRADI PRÈS DE CHEZ VOUS

C'est en octobre 2015 que Faouzi Ravon a repris le Montendrais, bar restaurant pizzeria idéalement situé sur la place des Halles à Montendre.

Avec Arnaud en cuisine et Cyrielle à ses côtés en



salle, une déco rafraîchie et personnalisée, l'établissement se veut résolument jeune et l'accueil y est souriant et chaleureux. La vitrine a été décorée par son ami le dessinateur et peintre Nol... bien connu pour ses dessins où prévaut l'humour !

Après une expérience de 9 années dans la restauration (snack du bassin ludique, extras près d'un traiteur), Faouzi caressait le rêve d'être à la tête d'un restaurant traditionnel, c'est chose faite ! Le Montendrais est un p'tit resto bien connu localement qui affiche désormais à la carte quelques mets phares

comme le tournedos de canard au foie gras et l'entrecôte, mais aussi des desserts maison : ici on privilégie les produits du marché !

Vous pourrez également y goûter la création du chef, une samoussa de Mottin Charentais : une vraie réussite que ce mélange des traditions, fait de feuilles de brick orientales et de fromage poitevin !

Cet été, la carte prendra des couleurs ensoleillées : Moules frites (curry, marinière, Roquefort ou Pineau), des pizzas (sur place ou à emporter) et bien sûr des salades fraîches. Avec ses deux terrasses (sur la rue et intérieure), il y fera bon se prélasser les soirs d'été.

Le Montendrais

9 bis place des halles à Montendre, (fermé le dimanche)

09 82 26 72 28 ou 06 71 30 12 30.



Fête de Chardes

V E N
1er juil

21h00 * Randonnée de 4 km
à la découverte de notre campagne



20h30 * Repas dansant animé par
Myriam et son orchestre
Adulte 25 € ; enfants -10 ans ,7 € ;
Rés. avant le mercredi 29 juin
au 06 78 99 77 70

SAM
2 juil



D I M
3 juil

Dès 8h30 et toute la journée :
* **Brocante** (5 m offerts aux exposants)

Rens. au 06 07 42 64 46

14h30 : * **Concours de Belote**

Oracasse, animation déambulatoire

(dans le cadre des Estivales de la Haute Saintonge)

* Quads enfants, manège, château gonflable

* Buvette / restauration





Permanences de vos élus

Elisabeth Nocentini Gleizes vous reçoit à la mairie le lundi de 8 h à 10h et de 14h à 16h et Ludovic Poujade, maire délégué, le samedi sur rendez-vous (05 46 49 24 93).

FÊTE DE VALLET : AUTHENTIQUE ET FESTIVE !

C'est une belle fête authentique et familiale que le Foyer Rural Val et Pontignac proposait pour l'Ascension. Pour débiter les festivités, des manèges et des stands de tirs, des promenades en poney ou du mini-quad électrique : les enfants avaient l'embaras du choix pour s'amuser. !

Pour les plus grands, un marché bio de producteurs locaux se tenait devant la salle des fêtes, attirant un bon nombre de curieux et d'acheteurs, de plus en plus friands de produits sains et de qualité.

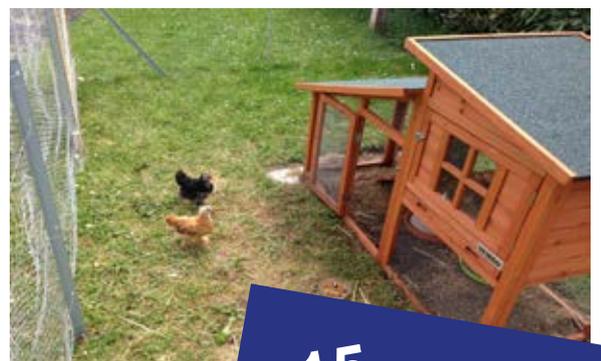
L'après-midi, une course d'orientation a ravi les amateurs de sport et de nature (le parcours et l'organisation étaient concoctés par la famille Le Bacon, comme

chaque année !). Vendredi, le foyer rural avait fait appel à « La Source », troupe bien de chez nous, connue pour la qualité de ses représentations pour animer une soirée dédiée au théâtre avec deux représentations successives : pour commencer, les légères *Bulles de Comptoir* et leurs propos absurdes sur la vie qui va et qui vient, avant de poursuivre en musique avec *l'Orchestre de Jean Anouilh*, comédie à l'humour grinçant où l'harmonie eut bien du mal à se maintenir entre les musiciens...

Samedi, place à la danse et à la nostalgie des années 80 avec une soirée *disco Fire* pour clore avec énergie un beau week-end de fête à Vallet !

Sciences et vie de la terre à la maternelle

A l'initiative de maîtresse Marion, des œufs avaient été mis en couveuse dans un coin de la classe... un beau jour, les petits écoliers ont eu la chance de découvrir deux petits poussins nouveaux-nés, tout juste éclos... la magie de la vie ! Puis, quand ils ont été suffisamment costauds, un mini-poulailler a été aménagé pour eux par Emmanuelle Ferreira au fond de la cour. Une poule et un jeune coq, encore en attente de prénoms, s'y ébattent désormais, pour la plus grande joie des enfants qui les ont vus grandir...



A LA DÉCOUVERTE DES CHAUVES-SOURIS...

La majorité des chauves-souris passent l'hiver sous terre, dans des grottes ou des carrières souterraines à la recherche d'une température stable, d'un taux d'humidité élevé et de tranquillité. Mais à la belle saison, certaines vont chercher leur gîte dans les endroits chauds et tranquilles, c'est ainsi qu'elles fréquentent volontiers les greniers, clochers, toitures, volets, moellons, etc. Dans le cadre de la déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur des Chauves-souris, Nature Environnement 17 mène un programme d'étude, de sensibilisation et de protection

sur ces espèces, et particulièrement sur une espèce qui vit en milieu bâti : Le Grand rhinolophe. A cette occasion, plusieurs animations sont proposées dans le département.

Venez découvrir les mystérieux mammifères volants que sont les chauves-souris lors d'une soirée conférence, accompagnée d'une sortie crépusculaire sur le terrain :

Rendez-vous vendredi 10 juin 2016 à 20h30 au centre culturel François Mitterrand.

(animation gratuite et ouverte à tous)

NB : n'hésitez pas à faire part à l'association de toute information



relative à la présence de colonies de chauves-souris que vous pourriez héberger chez vous. Une équipe de naturalistes professionnels et bénévoles se tient à votre disposition pour d'éventuels problèmes de cohabitation

Pour plus de renseignements, contactez Naïs Aubouin :

05 46 41 39 04 ou

nais.aubouin@nature-environnement17.org

VOYAGE À L'ÉTRANGER : ATTENTION, TOUS LES PAYS N'ACCEPTENT PAS UNE CARTE D'IDENTITÉ DE PLUS DE 10 ANS

Depuis le 1er janvier 2014, les Cartes Nationales d'Identité (CNI) délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 **sont prolongées automatiquement de 5 ans** sans que la date de validité indiquée sur la carte ne soit modifiée.



Ainsi, si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière.

Toutefois, si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique « conseils aux voyageurs » sur le site web du ministère des Affaires étrangères (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>). Cette rubrique précise, pays par pays, si une CNI dont la date de validité est en apparence dépassée est utilisable pour rentrer dans le pays. De manière générale, ce site recommande toutefois de privilégier l'utilisation d'un passeport valide, qui constitue le titre de voyage de droit commun.

Ça sent (bon) l'été...

Il y a des événements qu'on se réjouit de retrouver chaque année. Il en va ainsi de plusieurs manifestations estivales montendraises...

Le 16e free music ouvrira la saison avec une affiche toujours plus eclectique et festive.

Il sera suivi de près par le Triathlon des Pins, devenu une institution : pour la 27e année consécutive, les sportifs se lanceront pour un périple de 750m de nage, 20km à vélo et 5km de course à pied.

Evasion et rêve seront ensuite au rendez-vous du 8 au 10 juillet avec la 12e édition de Drôles de Mômes.

